



Date 30 mars 2001  
Responsable  
Service  
Téléphone direct 031 / 322 69 11  
E-mail direct info@ebk.admin.ch  
Référence ZRN 963  
*à mentionner dans la réponse*

A l'attention

- de toutes les banques et de tous les négociants valeurs mobilières
- de tous les organes de révision bancaire et boursière
- de toutes les directions de fonds
- de la Banque nationale suisse
- du Département fédéral des finances
- de l'Association suisse des banquiers
- de l'Association suisse des fonds de placement
- de la Chambre fiduciaire
- de l'Association suisse des négociants en valeurs mobilières indépendants

**Communication CFB N° 18 (2001) du 30 mars 2001**

Mesdames et Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint la Communication CFB N° 18 du **30 mars 2001** concernant :

1. Lettre «Annonces des risques de taux d'intérêt à la BNS» [annexe 1]
2. Lettre «virt-x: obligations de déclarer selon les art. 2 ss OBVM-CFB» [annexe 2]
3. Lettre «Révision totale de l'ordonnance de la CFB sur les fonds de placement (OFP-CFB)» [annexe 3]

Secrétariat de la  
**COMMISSION FEDERALE DES BANQUES**

Daniel Zuberbühler  
Directeur

Max Nydegger  
Membre de la direction